

**SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 2008
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.**

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a baissé, il est passé de 0,60 à 0,19 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie de fièvre typhoïde qui a touché le mois passé la wilaya de Djelfa, a disparu durant ce mois. En effet, aucun cas de fièvre typhoïde n'a été déclaré au cours de ce mois.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans (0,31) et les 20-29 ans (0,36 cas/100.000 hbts).

L'incidence des dysenteries est de 0,30 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale enregistrée dans la wilaya d'Adrar a augmenté, elle est passée de 1,71 à 4,28 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas qui enregistrent des incidences supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants sont Ghardaïa (2,61), Tamanrasset (1,93), El Tarf (1,92), Relizane (1,49), Ouargla (1,40) et Tlemcen (1,10).

Ce sont les âges extrêmes qui sont les plus touchés avec 0,62 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans et 0,65 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas déclarent des incidences élevées : Naâma avec 3,37 cas pour 100.000 habitants, Ghardaïa (2,32) et Aïn Temouchent (1,27).

La classe modale est observée chez les 5-9 ans avec 0,71 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est de 2,34 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béjaïa enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 27,19 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Tarf notifie une incidence importante, elle est de 18,27 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les enfants et les adultes jeunes qui observent les incidences par tranches d'âge les plus élevées :

- 3,16 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 3,50 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 4,05 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

La situation épidémiologique de la rougeole est stable, l'incidence est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset présente toujours l'incidence régionale la plus élevée avec pour ce mois 6,43 cas pour 100.000 habitants. Sur l'ensemble des cas notifiés, 29 prélèvements ont été effectués et acheminés vers le laboratoire de référence. L'analyse du laboratoire a retrouvé 13

échantillons positifs.

A Ghardaïa l'incidence retrouvée est de 1,45 et à El Tarf elle est de 1,20 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est enregistré chez les enfants de moins de 5 ans avec 1,22 cas pour 100.000 habitants.

Six cas de coqueluche ont été notifiés par la wilaya d'Alger : 4 cas par l'EHS d'El Kettar et 2 cas par l'EPSP de Bordj El Kiffan.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés au cours du mois d'octobre 2008 par Biskra, Blida et Tizi Ouzou, chez des enfants âgés entre 2 et 15 ans (deux de sexe masculin), tous vaccinés contre la poliomyélite. Les prélèvements de selles ont été réalisés pour les 3 cas et acheminés vers l'IPA. Les résultats ont été négatifs pour les 3 cas. L'examen du 60^{ème} jour a été fait pour 2 cas (un cas guéri et un cas avec séquelles de paralysie), le troisième étant perdu de vue.

Un cas léthal de tétanos a été notifié par la wilaya de Sétif chez une dame âgée de 38 ans, jamais vaccinée contre le tétanos. La maladie s'est développée suite à une plaie au niveau de la main, non soignée au moment de l'incident.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence de la méningite à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites s'est stabilisée à 0,82 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont observées à Bordj Bou Arreridj (4,11), Tizi Ouzou (2,06), El Bayadh (2,05) et Naâma (2,02).

Les taux spécifiques à l'âge les plus importants sont retrouvés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 5,16 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,83 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a encore chuté avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales ont baissé dans toutes les wilayas : à Naâma l'incidence est passée de 14,17 à 8,10 cas pour 100.000 habitants, à Béchar elle est passée de 7,66 à 6,13 cas pour 100.000 habitants et à Djelfa de 6,07 elle est passée à 2,25 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 20-29 ans (0,84) et les 40-49 ans (0,53) qui enregistrent les incidences par tranches d'âge les plus élevées.

On note une augmentation de l'incidence de la leishmaniose cutanée, elle est passée de 0,58 à 1,83 cas pour 100.000 habitants.

La réactivation des foyers est observée dans certaines wilayas : Béchar (26,81), Biskra (17,82), Batna (15,85), M'Sila (14,86) et Naâma (12,82).

La classe modale est retrouvée chez les 0-4 ans avec 3,68 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés au cours du mois d'octobre :

- le premier par la wilaya d'Oran chez un garçon âgé de 5 ans, mordu par un chien domestique. La vaccination antirabique prescrite à l'enfant a été interrompue ;
- le second cas est déclaré par la wilaya d'Aïn Temouchent chez un jeune homme de 27 ans, mordu à Tlemcen. La morsure provoquée par un chien a laissé une lésion profonde au niveau de la main. L'enquête épidémiologique faite auprès de la famille du défunt rapporte que le sujet s'est présenté à une structure de santé tout de suite après la morsure. Il a bénéficié de soins locaux avec sérothérapie et vaccination antirabiques ;
- le troisième cas par la wilaya de Tlemcen, chez un garçon dont l'âge et les circonstances de survenue de la maladie n'ont pas été précisées.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B a plus que doublé, il est passé de 0,33 à 0,77 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique est enregistré dans la wilaya de M'Sila où l'incidence est de 16,40 cas pour 100.000 habitants. En effet, l'EPSP de Bensrouf a déclaré un nombre important de cas d'hépatite virale B au niveau de la commune de Mcif qui représente 97,3% de l'ensemble des cas déclarés par la wilaya.

Les autres wilayas touchées sont Illizi (15,53), Béchar (3,83), Tamanrasset (3,22) et Tindouf (3,20).

Ce sont les 20-29 ans (1,75) et les 40-49 ans (1,04) qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées.

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

A Tebessa l'incidence enregistrée est toujours élevée avec 4,45 cas pour 100.000 habitants. De même qu'à Souk Ahras où l'incidence est de 3,72 cas pour 100.000 habitants.

La tranche d'âge la plus touchée est celle des sujets âgés de 60 ans et plus avec 1,09 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2008 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde poursuit sa chute, il est passé de 0,19 à 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Sur l'ensemble des wilayas, seulement 10 wilayas rapportent des cas sporadiques avec des incidences inférieures à 1 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est stable, elle est de 0,33 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation des incidences régionales dans les wilayas d'Adrar, où elle est passée de 4,28 à 7,13 cas pour 100.000 habitants, à Ghardaïa (de 2,61 à 5,52), Béchar (de 0,77 à 4,21) et à Tamanrasset (de 1,93 à 3,22 cas pour 100.000 habitants).

Les incidences par tranches d'âge les plus élevées sont observées aux âges extrêmes, chez les petits enfants âgés de 0-4 ans (0,59) et les 60 ans et plus (0,65 cas/100.000 hbts).

L'incidence de l'hépatite virale A a augmenté, passant de 0,16 à 0,27 cas pour 100.000 habitants.

On note des incidences régionales élevées dans les mêmes wilayas que le mois précédent : Naâma (2,70), Ghardaïa (2,61), Aïn Temouchent (1,27) et Mostaganem (1,23).

La classe modale la plus élevée est observée chez les 5-9 ans avec 1,36 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a baissé, il est passé de 2,34 à 0,55 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve une importante TIAC dans la wilaya de Ouargla avec 12,17 cas pour 100.000 habitants, tous les cas ont été notifiés dans l'EPSP de Ouargla.

La wilaya de Tlemcen rapporte une incidence de 4,68 cas pour 100.000 habitants, Tissemsilt (3,99) et Bouira (3,16).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui observent les incidences par âge les plus élevées avec 1,03 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a augmenté, passant de 0,19 à 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées dans les wilayas du sud : Tamanrasset (14,15), Illizi (12,94), Ghardaïa (3,77) et Guelma (1,38).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 1,31 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,02 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Cinq cas de coqueluche ont été notifiés par Alger (4 cas) et Béjaïa (1 cas).

Dix cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés. Il s'agit d'enfants dont l'âge varie entre 2 et 12 ans avec 50% de cas de sexe masculin. On retrouve 6 cas correctement vaccinés contre la poliomyélite, les autres sont vaccinés mais il leur manque la dernière dose de rappel. Les prélèvements de selles ont été fait pour 8 cas et se sont révélés tous négatifs sauf un cas où l'on a retrouvé un entérovirus non poliomyélitique. L'évolution a été favorable pour 5 cas avec une guérison totale, pour 4 cas on objective des séquelles à type de boiterie jusqu'à marche impossible, et on déplore le décès d'un cas.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de novembre 2008.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,02 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est de 0,73 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj est toujours identique, l'incidence est toujours élevée avec 4,11 cas pour 100.000 habitants, suivie de Tebessa (2,07) et Biskra (1,68).

Le maximum de cas est retrouvé chez les 0-4 ans avec 4,47 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose s'est stabilisé, il est de 0,35 cas pour 100.000 habitants.

Sept wilayas enregistrent des incidences régionales supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants, ce sont : Béchar (3,83), Djelfa (3,60), Naâma (3,37), Tebessa (2,23), Khenchela (2,12), Biskra (1,52) et El Bayadh (1,52).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 20-29 ans (0,88) et les 60 ans et plus (0,52).

On observe une hausse de l'incidence de la leishmaniose cutanée, elle est passée de 1,83 à 3,35 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales ont nettement

augmenté dans certaines wilayas comme M'Sila, où l'incidence est passée de 14,86 à 58,56 cas pour 100.000 habitants. Le même phénomène est observé à Béchar (50,94), Biskra (30,62), Naâma (18,90), El Bayadh (14,89) et Ghardaïa (13,94).

On retrouve un pic d'incidence chez les 0-4 ans avec 12,51 cas pour 100.000 habitants, suivis des 5-9 ans avec 5,94 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de rage humaine ont été déclarés :

- le premier par la wilaya de Sétif, chez un homme âgé de 31 ans, griffé par un chat errant au niveau de la main. Le sujet s'est présenté à une structure de santé, le lendemain de l'incident (au-delà de 24h), où il a bénéficié de soins avec sérothérapie et vaccination antirabiques (vaccin VAR-CC). Le décès est survenu subitement à domicile à près d'un mois et demi du début du traitement. Une autopsie a été faite à la recherche de la cause du décès à l'IPA qui a confirmé le diagnostic de rage humaine ;
- Le second par la wilaya de Aïn Defla, chez un garçon âgé de 5 ans, mordu au niveau de la face par un chien errant. L'enfant a bénéficié le jour même d'une prise en charge médicale avec soins locaux, sérothérapie et vaccination antirabiques. L'enfant a reçu les 7 doses de base de vaccin (VAR-CSNN), puis par la suite le schéma vaccinal a été modifié, le premier vaccin étant en rupture de stock. Il a alors reçu 3 doses de vaccin VAR-CC. Trois semaines après la morsure, l'enfant présente des signes cliniques de rage humaine et décède.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B a chuté, il est passé de 0,77 à 0,43 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémique s'est nettement améliorée dans la wilaya de M'Sila, l'incidence a chuté de 16,40 à 0,22 cas pour 100.000 habitants. L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée à Béchar (5,36).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui enregistrent l'incidence par âge la plus élevée avec 1,11 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa se distingue des autres wilayas par son incidence élevée avec 5,09 cas pour 100.000 habitants.

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 20-29 ans (0,45), les 40-49 ans (0,53) et les 60 ans et plus (0,61).

* * *

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 2008 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est bas il est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma enregistre une incidence nettement supérieure à l'incidence nationale avec 2,02 cas pour 100.000 habitants.

On observe une chute de l'incidence des dysenteries, elle est passée de 0,33 à 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales ont diminué notamment à Adrar (3,42), Ghardaïa (2,32) et Béchar (1,92), mais à El Tarf on note une hausse (de 1,44 à 2,16).

La classe modale est retrouvée chez les 0-4 ans avec 0,49 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,25 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma occupe toujours la première place avec une incidence élevée de 3,37 cas pour 100.000 habitants, suivie de Bouira qui a vu son incidence passer de 0,69 à 2,20 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est notifié chez les 5-9 ans avec 1,02 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est à la baisse, il est passé de 0,55 à 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Ghardaïa (2,61), Skikda (1,74), Oum El Bouaghi (1,67) et Chlef (1,23).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,29 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

On note une augmentation de l'incidence de la rougeole, elle est passée de 0,27 à 0,36 cas pour 100.000 habitants.

A Illizi l'augmentation de l'incidence est importante, elle est passée de 12,94 à 44,00 cas pour 100.000 habitants. Cette augmentation est aussi retrouvée à Adrar où l'incidence est passée de 0,57 à 12,27 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (1,31) et les 5-9 ans (0,95 cas/100.000 hbts).

Sept cas de coqueluche ont été enregistrés à Alger (4 cas), Béjaïa (2 cas) et Boumerdès (1 cas). Ce sont des nourrissons dont le statut vaccinal est non précisé.

Neuf cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 1 an et 13 ans, dont cinq sont de sexe féminin. On constate qu'ils ont tous bénéficié d'une vaccination antipoliomyélitique mais elle n'est complète que pour 6 cas. Les prélèvements de selles effectués se sont révélés négatifs. L'évolution a été favorable pour 5 cas, chez les 4 autres, on retrouve une paralysie résiduelle.

Deux cas de tétanos dont un cas de tétanos néonatal ont été déclarés :

- un cas de tétanos néonatal a été notifié par la wilaya de Djelfa, chez un nouveau né de sexe féminin, issu d'une famille de nomades, le nouveau né est décédé quelques jours après son hospitalisation (pas d'autres informations sur les circonstances de survenue de la maladie);
- un cas de tétanos a été enregistré par la wilaya de Skikda, chez un homme âgé de 36 ans, manœuvre de profession, ayant contracté la maladie suite à une plaie due à un matériel souillé. On déplore le décès du sujet.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,02 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est passé de 0,73 à 0,66 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a diminué, passant de 4,11 à 3,01 cas pour 100.000 habitants. Par contre à Tebessa l'incidence a légèrement augmenté de 2,07 à 2,23 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (4,17) et les 5-9 ans (1,15 cas pour 100.000 habitants).

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose est de 0,30 cas pour 100.000 habitants. Comme pour les mois précédents, les wilayas les plus touchées sont Béchar (4,21), Djelfa (4,16), Khenchela (3,45), El Bayadh (2,05), Biskra (1,68) et Naâma (1,35). On note deux pics d'incidence, le premier chez les 20-29 ans (0,60) et le second chez les 40-49 ans (0,64).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est à la hausse, il est de 5,21 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer le plus actif est observé dans la wilaya de M'Sila où l'incidence est de 76,72 cas pour 100.000 habitants, suivi de Béchar (54,39), Batna (34,77), Biskra (31,69), El Bayadh (29,77) et Naâma (29,02).

La classe modale est retrouvée chez les petits

enfants âgés entre 0 et 4 ans avec 19,77 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de M'Sila chez un homme âgé de 21 ans, mordu par un chien errant au niveau de la main. L'enquête épidémiologique révèle que le sujet s'est présenté rapidement à une structure de santé où il a bénéficié de soins locaux, d'une sérothérapie et d'une vaccinothérapie antirabiques. Mais le schéma vaccinal a été interrompu.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stable avec 0,47 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi enregistre l'incidence régionale la plus élevée : 12,94 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béchar enregistre une incidence régionale identique à celle observée le mois précédent : 5,36 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence par âge le plus élevé est notifié chez les 20-29 ans : 1,21 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,30 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Illizi (5,18), Batna (2,26), El Bayadh (2,05), Tebessa (1,91), Oum El Bouaghi (1,34) et Khenchela (1,06).

Ce sont les 40-49 ans (1,07) et les 60 ans et plus (0,78) qui observent les incidences par âge les plus élevées.

LE PALUDISME

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2008, 55 cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence du paludisme de l'INSP. Tous les cas ont été classés importés avec comme origine de l'infection : le Mali pour 58,2% des cas, le Niger pour 40% des cas et la Tanzanie pour 1,8% des cas.

L'espèce plasmodiale la plus retrouvée est le plasmodium falciparum (96,4%), le plasmodium vivax ne représente que 3,6% des cas. Les wilayas qui enregistrent des cas sont : Tamanrasset (43 cas), Adrar (7 cas), Illizi (3

cas), Guelma et Tizi Ouzou (1 cas).

LE SIDA

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2008, 24 nouveaux cas de sida et 138 nouveaux cas de VIH séropositifs ont été déclarés.

Le nombre total de cas cumulés de sida depuis 1985 est de 897 cas de sida et 3495 cas de VIH séropositifs.

INTOXICATION AUX CHAMPIGNONS

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2008, plusieurs cas d'intoxication aux champignons vénéneux ont été signalés. Les premiers cas sont apparus autour du 10 octobre 2008 dans les wilayas de l'est du pays et plus précisément la wilaya d'Oum El Bouaghi pour s'étendre vers d'autres wilayas de l'est, du centre et de l'ouest du pays. Les derniers cas ont été déclarés un mois après le début de l'épidémie (12/11/2009). Au total, il y a eu 195 cas d'intoxication dont 16 décès (voir tableau ci-dessous).

Wilaya	Nombre de cas	Nombre de décès
Béjaïa	4	0
Khenchela	2	1
Bouira	4	0
Médéa	30	1
Djelfa	3	0
Bordj Bou Arreridj	46	3
Oran	1	0
Tiaret	4	0
M'Sila	3	1
Alger	7	0
Tissemsilt	7	2
Sétif	13	4
Oum El Bouaghi	47	2
Mila	8	1
Batna	3	0
Skikda	3	0
Guelma	2	0
Tlemcen	1	0
Tizi Ouzou	3	0
Tebessa	4	1
Total	195	16

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Octobre 2008

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	15	0	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	350516
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	2	0	0	0	0	978053
LAGHOUAT	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	363565	
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	3	0	2	4	1	1	0	0	8	597094
BATNA	0	0	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	175	0	0	2	1104253
BEJAIA	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	1000528
BISKRA	2	0	1	2	0	0	0	0	0	1	1	0	11	0	0	117	0	0	10	656462
BECHAR	1	2	0	10	3	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	70	0	0	16	261068
BLIDA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	9	1	0	3	0	0	2	923991
BOUIRA	3	0	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	3	0	0	1	726862
TAMANRASSET	0	3	0	5	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	155430
TEBESSA	0	0	1	4	28	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	12	0	0	6	628736
TLEMCCEN	14	11	3	1	1	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	0	4	1003628
TIARET	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	3	835090
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	27	0	0	1	0	0	0	1309921
ALGER	2	10	0	1	0	0	6	0	0	0	2	1	49	1	0	1	0	0	0	3106934
DJELFA	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	20	890121
JIJEL	0	0	1	12	6	0	0	0	0	0	0	0	7	0	1	0	0	0	0	655852
SETIF	2	2	3	1	1	0	0	0	1	0	5	0	21	6	0	0	0	0	3	1502821
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	7	326263
SKIKDA	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	917220
SIDI BEL ABBES	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	7	3	0	0	0	0	2	624934
ANNABA	0	0	0	8	4	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	671326
GUELMA	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	4	1	1	0	0	0	0	507490
CONSTANTINE	4	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	8	1	0	0	0	0	2	959524
MEDEA	0	0	0	2	6	0	0	0	0	0	2	0	14	1	0	14	0	0	5	921027
MOSTAGANEM	1	6	4	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	731137
M'SILA	2	0	0	149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135	0	0	6	908478
MASCARA	0	0	3	6	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	2	792264
OUARGLA	1	7	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	501403
ORAN	0	11	2	0	0	0	0	0	0	0	8	0	5	0	0	0	0	0	0	1453493
EL BAYADH	0	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	3	0	0	2	194818
ILLIZI	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38638
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	5	0	26	0	0	1	0	0	2	632270
BOUMERDES	2	0	0	2	3	0	0	0	0	0	2	0	5	1	0	2	0	0	0	757781
EL TARF	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	4	0	0	0	0	0	0	415900
TINDOUF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31249
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	300735
EL OUED	13	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	13	0	0	0	561085
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	13	0	0	5	376736
SOUK AHRAS	0	2	1	6	16	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	429587
TIPAZA	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	1	0	0	0	593764
MILA	0	2	1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	7	0	0	0	774273
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	0	0	0	755427
NAAMA	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	19	0	0	12	148153
AIN TEMOUCHENT	1	0	5	1	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	393381
GHARDAIA	0	9	8	0	0	0	0	0	0	0	5	0	2	0	0	13	0	4	0	344429
RELIZANE	6	11	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0	1	736288
TOTAL ALGERIE	66	102	53	260	92	0	6	0	1	3	65	5	279	31	6	618	0	4	124	33850000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Novembre 2008

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	25	0	10	1	0	0	0	0	1	2	0	3	0	0	0	0	0	0	350516
CHLEF	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	2	0	0	0	978053
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	7	0	0	3	363565
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	0	0	0	2	597094
BATNA	0	0	3	7	2	0	0	0	0	2	7	0	0	2	0	30	0	0	6	1104253
BEJAIA	0	0	8	6	2	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1000528
BISKRA	0	0	5	4	1	0	0	0	0	1	0	0	11	0	0	201	0	3	10	656462
BECHAR	0	11	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	133	0	0	10	261068
BLIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	3	0	0	0	0	0	923991
BOUIRA	1	0	5	4	1	0	0	0	0	0	1	0	9	0	0	1	0	0	1	726862
TAMANRASSET	0	5	0	3	1	0	0	0	0	0	22	0	1	0	0	0	0	0	0	155430
TEBESSA	0	0	3	14	32	0	0	0	0	0	0	0	13	7	1	12	0	0	14	628736
TLEMCEEN	0	6	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	1003628
TIARET	0	0	0	3	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6	0	0	0	835090
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	24	0	0	0	0	0	0	1309921
ALGER	1	11	7	2	1	0	4	0	0	1	2	0	25	0	0	0	0	0	0	3106934
DJELFA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	5	0	0	32	890121
JIJEL	0	1	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	1	0	0	0	655852
SETIF	0	0	5	9	1	0	0	0	0	1	1	0	12	5	2	2	0	0	5	1502821
SAIDA	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	3	326263
SKIKDA	0	3	1	1	1	0	0	0	0	0	2	0	5	0	0	1	0	0	0	917220
SIDI BEL ABBES	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	9	2	0	1	0	0	2	624934
ANNABA	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	671326
GUELMA	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	7	0	4	0	0	0	0	0	1	507490
CONSTANTINE	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	9	3	0	0	0	0	1	959524
MEDEA	3	0	1	2	3	0	0	0	0	0	3	0	11	1	1	11	0	0	1	921027
MOSTAGANEM	2	4	9	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	731137
M'SILA	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	1	1	1	2	1	532	0	0	5	908478
MASCARA	0	0	5	9	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	1	0	0	2	792264
OUARGLA	2	2	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	5	0	0	11	0	0	1	501403
ORAN	0	6	3	1	0	0	0	0	0	0	13	0	1	0	0	0	0	0	0	1453493
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	29	0	0	2	194818
ILLIZI	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	4	2	0	38638
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	1	26	0	0	0	16	0	0	0	632270
BOUMERDES	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0	0	757781
EL TARF	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	0	0	0	0	0	415900
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	31249
TISSEMSILT	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	300735
EL OUED	1	0	0	14	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	26	0	0	1	561085
KHENCHELA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	11	0	0	8	376736
SOUK AHRAS	0	1	1	2	4	0	0	0	0	1	2	0	0	1	1	0	0	0	0	429587
TIPAZA	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	593764
MILA	7	2	4	3	4	0	0	0	0	0	0	0	6	1	1	3	0	0	0	774273
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	755427
NAAMA	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	0	0	5	148153
AIN TEMOUCHEM	0	0	5	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	393381
GHARDAIA	0	19	9	1	1	0	0	0	0	1	13	0	1	0	0	48	0	7	0	344429
RELIZANE	0	9	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	736288
TOTAL ALGERIE	22	112	92	144	80	0	5	0	0	10	92	6	248	45	7	1135	4	12	118	33850000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Décembre 2008

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	12	0	14	1	0	0	0	0	1	43	0	2	0	0	2	0	0	0	350516
CHLEF	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	978053
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	7	0	0	2	363565
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	2	8	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	1	597094
BATNA	0	0	3	7	25	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	384	0	0	5	1104253
BEJAIA	0	0	3	10	6	0	2	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	1000528
BISKRA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5	0	1	208	0	0	11	656462
BECHAR	1	5	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	142	0	0	11	261068
BLIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	10	0	0	0	0	0	0	923991
BOUIRA	0	0	16	3	1	0	0	0	0	0	1	0	7	1	0	1	0	0	0	726862
TAMANRASSET	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	14	0	3	0	0	0	0	0	0	155430
TEBESSA	0	0	1	6	12	0	0	0	0	1	6	0	14	3	0	7	0	0	2	628736
TLEMCEN	1	4	5	5	2	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	1003628
TIARET	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	835090
TIZI OUZOU	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	2	0	0	0	1309921
ALGER	0	8	5	2	1	0	4	0	0	0	2	5	44	0	0	0	0	0	0	3106934
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2	0	12	0	0	37	890121
JIJEL	0	0	3	12	2	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	655852
SETIF	0	0	11	6	0	0	0	0	0	2	0	0	10	5	0	5	0	0	0	1502821
SAIDA	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	19	0	0	0	326263
SKIKDA	0	0	2	4	3	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	917220
SIDI BEL ABBES	0	0	0	10	4	0	0	0	0	0	0	0	5	3	0	0	0	0	3	624934
ANNABA	0	0	2	9	3	0	0	0	0	0	3	0	4	1	0	1	0	0	0	671326
GUELMA	1	0	1	1	2	0	0	0	0	0	2	0	0	2	1	2	0	0	1	507490
CONSTANTINE	2	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	0	1	959524
MEDEA	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	3	0	3	1	0	11	0	0	0	921027
MOSTAGANEM	0	2	1	2	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	731137
M'SILA	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	697	0	0	4	908478
MASCARA	0	0	3	3	5	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	792264
OUARGLA	0	5	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	6	0	0	14	0	0	1	501403
ORAN	0	4	1	0	1	0	0	0	0	1	4	0	1	0	0	0	0	0	0	1453493
EL BAYADH	0	0	0	7	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	58	0	0	4	194818
ILLIZI	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	38638
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	5	0	19	1	0	45	0	0	2	632270
BOUMERDES	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	5	0	0	2	0	0	0	757781
EL TARF	0	9	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	0	0	0	0	415900
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	31249
TISSEMSILT	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300735
EL OUED	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	24	0	39	0	561085
KHENCHELA	0	0	0	6	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	5	0	0	13	376736
SOUK AHRAS	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	429587
TIPAZA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	0	0	0	593764
MILA	1	2	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6	0	0	0	774273
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	1	0	0	0	755427
NAAMA	3	0	5	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	43	0	0	2	148153
AIN TEMOUCHENT	0	0	4	1	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	393381
GHARDAIA	0	8	6	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	44	0	9	1	344429
RELIZANE	0	2	0	2	1	0	0	0	0	1	0	0	3	4	0	4	0	0	0	736288
TOTAL ALGERIE	12	66	84	160	102	0	7	1	1	9	121	6	223	33	3	1762	0	48	103	33850000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE SANTE ALGERIE**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.html>